

Absent : Antonin Fourreaux

Pouvoirs : Pascal Pellé à Marie-Claire Reltienne, Eric Roy à Charles Berthollet

Secrétaire de séance : Hervé Constans

1. Compte rendu du Conseil du 9 juin 2021.

Après lecture, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité du Conseil.

2. Délibérations

- a. Participation de la Mairie au financement de la formation certiphyto de l'employé communal Eric pour un montant de 135€
- b. Montants des redevances pour occupation du domaine public :
Orange : 167.42 €
GRDF : 324 €
ERDF : 215 €
- c. Modification des tarifs de location du foyer suite à l'installation du lave-vaisselle
lundi au vendredi : 50 € pour les Rouvraisiens, 70 € pour les extérieurs ;
WE et Jours Fériés : 150 € pour les Rouvraisiens, 280 € pour les extérieurs

La caution pour dégradations passe à 500 € du fait des nouveaux équipements

La caution ménage passe à 150 €.

Le Conseil adopte les délibérations à l'unanimité.

3. Le règlement de fonctionnement du foyer est validé

4. Informations générales

- a. Le principe d'une participation financière à la destruction des nids de frelons asiatiques est adopté, le montant sera défini lors du prochain conseil.
- b. Passage du village en zone 30 km/h pour la circulation des véhicules fera l'objet d'un arrêté du Maire
L'accès au village nécessitera l'installation de 4 panneaux : 2 sur la RD5, 1 route de Montigny, 1 rue Marcot.
Le conseil départemental statuera pour les 2 panneaux relevant de sa compétence sur la RD5.
Une signalisation au sol complètera les panneaux.
- c. Le département accuse réception de la demande de la subvention pour l'installation des jeux
- d. Un projet de gouvernance et de territoire comprenant les objectifs 2025 est en réflexion à la 3CVT, les conseillers seront invités à participer sous forme de questionnaire
- e. Le goudronnage des points à temps sera réalisé à la rentrée

Lecture est donné du courrier d'une habitante, relatif au curage des fossés, la Mairie fera réaliser le curage.

Fin de la séance à 21h30

Le Maire